

Le rôle de l'Economie Sociale dans le Processus de Barcelone



Réseau Euro-méditerranéen de l'Economie Sociale (ESMED)

Introduction

La "Déclaration de Barcelone" de 1995¹ a représenté une étape historique dans l'établissement d'un processus destiné à encadrer la coopération économique, politique, sociale et culturel entre l'Union Européenne et 10 pays du Bassin Méditerranéen². La région méditerranéenne a toujours été une priorité dans la Politique Extérieure de l'Union Européenne. Le processus engagé à Barcelone suppose l'établissement d'un cadre de coopération avec les Pays Associés Méditerranéens, qui dépasse les accords de coopération qui, encore récemment, étaient principalement destinés à réguler les relations commerciales entre l'Union Européenne et ses associés dans la région.

Le fameux "Processus de Barcelone" génère un véritable dialogue Euro-méditerranéen. L'objectif de ce processus est de construire un espace dans lequel il est possible d'atteindre des objectifs communs centrés sur **trois grands axes** :



1. **Dialogue politique et de sécurité**, destiné à assurer l'établissement d'un espace de paix et de stabilité reposant sur le respect des Droits de l'Homme et la Démocratie, qui débouche sur la création d'une "Charte de Paix et de Stabilité en Méditerranée".
2. **Coopération économique et financière**, afin de créer un espace de prospérité partagée. Dans ce domaine, l'objectif est la création d'une Zone de Libre Commerce en l'an 2010 entre les pays de l'Union Européenne et les membres méditerranéens.
3. **Coopération sociale, culturelle et humaine**, qui a pour mission d'améliorer le dialogue entre les cultures et de promouvoir le rapprochement entre les citoyens de la région Euro-méditerranéenne d'y renforcer le rôle de la société civile.

Aux côtés des représentants gouvernementaux des Etats participants, la société civile s'est engagée dans un travail en faveur de la création d'un véritable espace euro-méditerranéen.

¹ De plus amples informations sur http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed/bd.htm

² Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Israël, Autorité Palestinienne, Liban, Jordanie, Syrie et Turquie. Malte et Chypre sont de nouveaux pays membres de l'UE.

Parmi l'ensemble des acteurs composant la société civile, l'Economie Sociale est un agent économique et social présent dans tous les Pays Associés Méditerranéens et dans les Etats membres de l'Union Européenne, qui peut et souhaite collaborer activement, à travers ses organisations représentatives - comme c'est le cas du Réseau Méditerranéen de l'Economie Sociale (ESMED) - à l'atteinte des objectifs du Processus de Barcelone.

Les entreprises et entités d'Economie Sociale jouent un rôle important dans l'éradication de la pauvreté dans les pays de la Méditerranée, par la mise en œuvre d'activités économiques spécifiquement destinées à couvrir les besoins d'intérêt général des communautés et des régions où elles sont réalisées. Ce document prétend mettre en évidence le rôle que l'Economie Sociale et ses organisations représentatives jouent et peuvent jouer dans la conception et mise en place des politiques et des programmes de l'Union Européenne et de ses Etats membres en faveur du développement économique et social de la Méditerranée.

Qu'est-ce que l'Economie Sociale ?

Le concept d'Economie Sociale désigne les entreprises et entités qui, sous une grande diversité de formes juridiques (généralement, des coopératives, mutuelles, associations, fondations ; mais il existe aussi d'autres formes d'Economies Sociale³ dans certains pays d'Europe, et d'autres formes innovatrices⁴ apparaissent) régissent leurs activités économiques conformément à des **principes**⁵ qui les différencient des entreprises de capital :

- ✦ Primatie de l'homme et de l'objet social sur le capital, car il s'agit d'**entreprises de personnes**
- ✦ **Contrôle démocratique** par les personnes qui les constituent.
- ✦ **Conciliation de l'intérêt de leurs membres, des utilisateurs et/ou de l'intérêt général de leurs membres et bénéficiaires.**
- ✦ Ce sont des entreprises qui défendent et mettent en pratique les **principes de solidarité et de responsabilité sociale.**
- ✦ Ces entreprises se caractérisent par **l'autonomie de gestion et l'indépendance des pouvoirs publics.**
- ✦ Ce sont des entreprises dans lesquelles **les excédents sont destinés à l'objet social**, à travers un réinvestissement ou une redistribution qui répondent aux souhaits de leurs membres, pour : la création d'emplois, la constitution de nouvelles entreprises, la bonification des capitaux investis, la prestation de services aux membres, la réalisation d'activités socioculturelles, etc.

Le "Livre Vert sur l'Esprit d'Entreprise en Europe"⁶ de la Commission Européenne, souligne le rôle que les entreprises de l'économie sociale jouent dans l'encouragement à "la participation des intéressés dans la gestion et la prestation de (...) services (sanitaires, éducatifs et de bien-être), favorisant l'innovation et l'orientation vers la clientèle". Les entreprises de l'Economie Sociale jouent un rôle fondamental dans le

³ Par exemple, les coopératives sociales en Italie, les Sociétés Professionnelles et l'Organisation Nationale des Aveugles Espagnols (ONCE) en Espagne.

⁴ Entreprises sociales ayant plusieurs dénominations selon chaque pays et qui tendent à une plus grande inclusion professionnelle des personnes présentant un risque d'exclusion.

⁵ Conformément à la Charte des Principes de l'Economie Sociale élaborée dans le cadre de la Conférence Européenne Permanente - Coopératives, Mutuelles, Associations et Fondations (CEP - CEMAF), plate-forme européenne représentative de l'Economie Sociale à l'échelon communautaire.

⁶ COM (2003) 27 final, du 21 janvier 2003

développement durable des sociétés au sein desquelles elles évoluent, pour les raisons suivantes :

- ↕ Elles constituent une alternative aux entreprises traditionnelles, puisqu'elles **naissent de l'initiative des personnes afin de générer, de manière collective et démocratique, des projets d'entreprises économiquement rentables et compétitifs qui possèdent une fin d'intérêt social et collectif.**
- ↕ Les entreprises d'Economie Sociale sont souvent la seule alternative économique de **création de richesses** et de **prestation de services sociaux dans des zones géographiques désindustrialisées ou abandonnées.**
- ↕ Les entreprises d'Economie Sociale travaillent en faveur de la **solidarité et la cohésion sociale.**
- ↕ L'Economie Sociale est un facteur générateur d'**emploi de qualité et stable.**
- ↕ Les entreprises d'Economie Sociale sont **socialement responsables** et encouragent le **développement durable** des territoires où elles sont présentes, **en créant des richesses dans les régions manquant de ressources et en retenant les personnes dans les territoires où elles sont présentes.**
- ↕ L'Economie Sociale est un facteur fondamental pour l'**organisation et la structuration du territoire**, car elle agit localement selon les besoins et intérêts de son entourage.

L'Economie Sociale est en outre un facteur fondamental pour le développement d'une société équitable et cohérente, ainsi que d'une citoyenneté active, puisqu'elle se caractérise par le fait que la gestion de l'activité économique repose sur la participation démocratique des membres de l'entreprise et leur implication dans la communauté. Au sein de l'Union Européenne, les entreprises d'Economie Sociale occupent 6,6% de l'emploi⁷, tandis qu'en Tunisie par exemple, elles en représentent 20 %⁸. Les entreprises et entités de l'Economie Sociale sont présentes dans tous les pays de l'Union Européenne et du Sud de la Méditerranée.

⁷ Source : Etude "Economie Sociale et Emploi dans l'U.E. Action Pilote "Troisième Système et emploi" de la Commission Européenne. Centre International de Recherche et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative.

⁸ Approximation fournie par l'Institut Méditerranéen de l'Economie Sociale (IMES)

La réalité de l'Economie Sociale dans les Pays Méditerranéens Tiers

Le Réseau Euro-méditerranéen de l'Economie Sociale (ESMED)

En octobre 2000, plusieurs organisations d'Economie Sociale de **France, Grèce, Italie, Portugal et Espagne** ont créé le Réseau Euro-méditerranéen de l'Economie Sociale (ESMED)⁹. L'un des objectifs de ce Réseau est de *“contribuer au dialogue entre les organisations de l'Economie Sociale du Sud de l'Europe et celles des pays du Bassin Sud de la Méditerranée, en encourageant l'établissement de contacts, l'échange d'expériences ainsi que la canalisation de ressources facilitant le développement du secteur dans ces pays”,* ainsi que de *“concevoir et mettre en œuvre des projets de coopération transnationale destinés à faciliter le développement des entreprises de l'Economie Sociale (...), tout particulièrement dans les pays du Bassin Sud de la Méditerranée (...)”*¹⁰.

Depuis l'établissement en avril 2001 d'un Secrétariat permanent du Réseau ESMED¹¹, la réalité de l'Economie Sociale dans les Pays membres Méditerranéens commence à être connue, et des voies de dialogue sont établies avec les organisations représentatives des entreprises du secteur dans certains pays de la région, en particulier du Maghreb. Depuis l'année 2004, le **Maroc**¹² fait partie du Réseau ESMED.

Mis à part les modalités traditionnelles (coopératives, associations, mutuelles), l'Economie Sociale dans le Bassin Sud de la Méditerranée possède des figures spécifiques de l'économie sociale¹³. Il convient cependant de souligner qu'il existe une faible diffusion et compréhension du concept d'Economie Sociale¹⁴, même si elle présente dans tous les pays de la Méditerranée.

⁹ Ci-joint en annexe la présentation du Réseau Euro-méditerranéen de l'Economie Sociale (ESMED)

¹⁰ Protocole de Formalisation de création du Réseau Euro-méditerranéen de l'Economie Sociale (ESMED), signé à Gand le 12 novembre 2001.

¹¹ L'organisation chargée d'assurer le Secrétariat jusqu'à la fin 2004 est la Confédération des Entreprises Espagnoles de l'Economie Sociale (CEPES).

¹² L'Office du Développement de la Coopération (ODCo)

¹³ Par exemple, les "Tontines" sont des associations qui regroupent les membres d'un clan, d'une famille, des voisins ou particuliers qui décident de mettre en commun des biens ou services au bénéfice de tous. La forme la plus élémentaire de Tontine consiste en une formule mixte d'épargne et de crédit par la création d'un fonds commun à partir des contributions périodiques de tous les bénéficiaires. A tour de rôle, les participants bénéficient de ce fonds commun.

¹⁴ De nombreuses organisations d'Economie Sociale des Pays Associés Méditerranéens ne comprennent pas le sens de cette terminologie, et ne sont pas conscientes de partager un concept différent d'entreprise ou d'activités économiques avec d'autres entités ou entreprises, avec lesquelles collaborer et atteindre des objectifs communs.

Le cas le plus évident est celui relatif aux COOPERATIVES et concrètement les **coopératives agricoles**, qui sont fortement organisées dans plusieurs pays méditerranéens. Il existe des organisations représentatives de ce secteur en **Egypte**¹⁵, au **Maroc**¹⁶, en **Turquie**¹⁷ ou en **Palestine**¹⁸ ainsi que des fédérations d'agriculteurs très liées au mouvement coopératif en **Algérie**¹⁹, en **Tunisie**²⁰ et à **Chypre**²¹.

Le mouvement coopératif ne se limite pas au secteur agricole, mais est également présent dans d'autres secteurs économiques tels que :

- **Logement**²²
- **Bancaire et de Crédit**, dans des pays comme **Chypre**²³ ou la **Turquie**²⁴
- **Consommateurs et utilisateurs** (par ex. **Israël**²⁵)



Membres du Groupement des Coopératives Féminines d'Huile d'Argan TARGANINE (Maroc)

Dans certains pays, le secteur coopératif possède un niveau de développement qui lui permet de s'organiser autour de Confédérations multisectorielles. Tel est le cas de la "Pancyprian Co-operative Confederation Ltd" à **Chypre**, la "National Co-operative Union of Turkey (NCUT)" en **Turquie**, la "General Co-operative Union of Egypt" en **Egypte** ou, en **Israël**, la "Central Union of Co-operative Societies in Israel".

¹⁵ Central Agricultural Co-operative Union of Egypt (CACU)

¹⁶ Union Nationale de Coopératives Agricoles du Maroc

¹⁷ Tarsus Union of Agricultural Co-operative Societies

¹⁸ Agricultural Co-operative Union

¹⁹ Union Nationale des Paysans Algériens

²⁰ Fédération Nationale des Coopératives, qui fait partie de l' Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP)

²¹ Cyprus Turkish Farmers Union et l'Union of Cypriot Peasants (EKA)

²² Central Housing Co-operative Union of Egypt

²³ Co-operative Central Bank Ltd et la Cyprus Turkish Co-operative Central Bank

²⁴ Central Union of Turkish Agricultural Credit Co-operatives

²⁵ Coop-Blue Square Consumer Coop

Un "famille" de l'Economie Sociale qui joue un rôle d'importance toute particulière dans le développement des Pays membres Méditerranéens est le secteur des **ASSOCIATIONS D'INTERET GENERAL OU DE DEVELOPPEMENT**.

Le principal objectif de ces organisations est de travailler en faveur de la création d'emploi et de l'amélioration de la situation économique et sociale des collectivités les plus défavorisées (femmes, jeunes, handicapés, etc.), en particulier à travers le développement de micro-entreprises ou de PME (tel est le cas de la "Fédération de Tunis pour la Solidarité Sociale" en **Tunisie**²⁶ ou de "l'Association Twiza"²⁷ en **Algérie**) ou par la réalisation d'activités comme la création d'ateliers et de centres spéciaux pour les personnes handicapées, qui favorisent leur insertion dans le marché du travail (par exemple, "l'Association Tunisienne pour la Promotion de l'Emploi des Handicapés" en **Tunisie**).

Au **Maroc**, il existe un large éventail d'associations consacrées à la gestion de **micro-crédits** comme, par exemple, la "Fondation pour le Développement et le Partenariat" (FONDEP)²⁸ ou l'association "AL-AMANA"²⁹ ou encore l'association "AMAPPE-



Association Marocaine d'Appui pour la promotion de la Petite Entreprise"³⁰. Dans ce pays, il ont également été créés plateformes de coordination des associations de développement, par exemple le "CARREFOUR des Associations du Développement et de l'Environnement"³¹ qui permet le travail conjoint de ses associations membres à

²⁶ <http://www.ftss.planet.tn/>.

²⁷ Qui, entre autres objectifs, cherche à développer le sens de solidarité et à promouvoir l'esprit d'initiative dans la vie sociale, économique et culturelle

²⁸ Consacrée au développement local et à l'intégration des collectivités défavorisées en milieu rural, à travers le soutien des personnes souhaitant prendre en main leur propre activité d'entreprise, en agissant sur le développement rural, la promotion de la femme ; la lutte contre la pauvreté, la formation et l'insertion des jeunes, l'alphabétisation des jeunes. Web: <http://www.fondep.com/>

²⁹ Leader de la concession de crédits solidaires pour la création de micro-entreprises, généralement dans des quartiers urbains populaires et dans certaines zones rurales. Web: <http://www.alamana.org/>

³⁰ Ses objectifs sont :

- Appuyer la conception de projets (conseil, réalisation d'études de viabilité, information, etc.)
- Améliorer l'aptitude professionnelle des entrepreneurs, par la prestation de services de formation.
- Promouvoir l'esprit de création d'entreprises.

Web: <http://perso.club-internet.fr/techdev/MarocAMAPPE.htm>

³¹ Le "CARREFOUR des Associations de Développement et d'Environnement" qui est composé des organisations suivantes :

- L'Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED), qui se charge de la coordination des activités du Réseau.

l'échelon national, en vue de défendre des intérêts communs et de générer des synergies parmi les organisations associées.

Le mouvement des **MUTUELLES** est présent également dans plusieurs états, comme c'est le cas du **Liban**³², d'**Israël**³³, de l'**Algérie**³⁴, du **Maroc**³⁵ et de la **Tunisie**³⁶. Les organisations représentatives des Mutuelles dans ces trois derniers pays sont en train d'encourager la création de l'*Union Maghrébine de la Mutualité*. On remarque le rôle que le secteur des mutuelles tunisiennes est en train de jouer dans la promotion du secteur de l'Economie Sociale dans ce pays, ainsi que dans le Bassin de la Méditerranée. Grâce à l'initiative de "l'Union Nationale des Mutuelles (UNAM)" en Tunisie, avec d'autres organisations, a été créé en l'an 2002 l'**Institut Méditerranéen de l'Economie Sociale (IMES)**, qui, à partir de son activité comme centre de formation professionnelle sur la gestion des mutuelles, associations et Economie Sociale, possède une nette vocation d'interlocuteur des organisations d'Economie Sociale en Tunisie³⁷.

Parmi les **Centres de Recherche** on remarque l'existence également du "Center for Third Sector Research", qui se charge d'étudier les organisations non gouvernementales sans but lucratif dans la société israélienne³⁸.

-
- L'Association Oued Srou (AOS), située à Khenifra.
 - L'Association Marocaine d'Appui à la Petite et Moyenne Entreprise (AMAPPE), située à Rabat.
 - La Fédération des Associations de Développement et d'Environnement (FADEF), située à Figuig.
 - L'Association Mouvement Twiza, située à Khemisset.
 - L'Association Tichka, située à Ouarzazate.
 - L'Association d'Appui aux Initiatives de Développement Local (AMAL), située à Tendirara.

³² Union Technique des Mutuelles Santé au Liban (UTML)

³³ Kupat Holim Clalit (K.H.C)

³⁴ Fédération des Mutuelles d'Algérie (FMA)

³⁵ Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS)

³⁶ Union Nationale des Mutualités (UNAM)

³⁷ Sa composition actuelle est la suivante :

- Union Nationale des Mutuelles Tunisiennes (UNAM), qui est une fédération de 66 mutuelles qui offre des services sanitaires à plus de 100 000 bénéficiaires.

- Association Tunisienne Femmes Pour le Développement Durable (FDD) qui regroupe 38 organisations communautaires de femmes à l'échelon national. Ses objectifs sont de travailler en faveur de la création d'emploi et de projets générateurs de revenus et de développement local durable. Elle tente de faire en sorte que ses 7 000 membres bénéficient de micro-crédits, subventions, formation, etc., pour l'obtention de leurs objectifs.

- Association Générale des Insuffisants Moteurs de Tunisie (AGIM), coordonne l'activité de 40 centres dans toute la République de Tunisie, destinés à appuyer l'insertion de 70.000 handicapés.

³⁸ Web: <http://www.bgu.ac.il/ICTR/>

Parmi les **DEPARTEMENTS MINISTERIELS** des Gouvernements des Pays Associés Méditerranéens, on remarque l'existence au **Maroc** d'un Ministère spécifique qui traite des matières relatives à l'Economie Sociale³⁹. Cette situation n'existe pas dans les autres pays de la région, où la tutelle de ce genre d'entreprises dépend de ministères directement concernés par les domaines ou secteurs dans lesquels elles agissent⁴⁰.

Il existe également au Maroc un organisme public, dépendant du Ministère de l'Economie Sociale, chargé du développement du secteur coopératif : l'**Office de Développement de la Coopération (O.D.C.O.)**⁴¹ dont les principales **missions** sont :

- Gérer les demandes de création de coopératives et de leurs unions.
- Fournir des services d'appui aux coopératives.
- Etudier et proposer des réformes législatives touchant le secteur coopératif.
- Tenir le registre public des coopératives marocaines
- Réaliser des campagnes de sensibilisation, information et formation pour l'encouragement d'une économie populaire dans des entreprises participatives structurées.

Cette synthèse se limite à mettre en évidence l'existence de l'Economie Sociale et de ses organisations dans les Pays Associés Méditerranéens. Nombre des organisations indiquées jusqu'à présent montrent leur prédisposition à travailler en faveur du "Processus de Barcelone", que ce soit par leur participation aux Sommets Euro-méditerranéens des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires, au sein desquels certaines ont été présentes⁴², ou à travers le programme TRESMED qui est destiné à renforcer la fonction consultative des partenaires économiques et sociaux⁴³ dans les pays associés méditerranéens et auquel ont participé plusieurs organisations représentatives de l'économie sociale des pays du Maghreb⁴⁴.

³⁹ Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale. Son titulaire est M. Adil Douiri.

⁴⁰ Par ex. Ministère de l'Agriculture de l'Algérie ou Tunisie, pour les coopératives agricoles ; le Ministère des Politiques Sociales de Malte pour les entreprises coopératives en général ou le Ministère des Finances pour les Mutuelles en Tunisie

⁴¹ "Office du Développement de la Coopération"

⁴² Fédération des Mutualités d'Algérie (FMA), Cyprus Turkish Farmers Union, Union of Cypriot Peasants (EKA), Central Agricultural Co-operative Union of Egypt (CACU), Jordan Farmers Union ; Union Générale des Paysans de Syrie, Union Nationale des Mutualités (UNAM) (Tunisie), Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP),

⁴³ Ce projet est dirigé par le Conseil Economique et Social Espagnol, et est destiné à promouvoir et renforcer les forums consultatifs de la société civile organisée en Tiers Pays Méditerranéens, ainsi que les organisations participantes.

⁴⁴ Par exemple, la Fédération des Mutuelles d'Algérie (FMA), l'Union Nationale des Mutualités (UNAM) et l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP)

La situation sociale et économique dans les Pays Tiers méditerranéens

Réponses de l'Économie Sociale

La région Euro-méditerranéenne est une zone d'intérêt stratégique tout particulier pour l'Union Européenne. Depuis plusieurs années, l'Union réalise un effort financier et humain important pour appuyer le développement économique et social de ces pays, en destinant des fonds et en établissant des structures de dialogue bilatérales et multilatérales. Ces actions politiques ont pour but de mettre en place les trois domaines de coopération du Processus de Barcelone. Suivant cette philosophie, les aides communautaires sont principalement canalisées à travers le programme MEDA⁴⁵ et les crédits de la Banque Européenne d'Investissements (BEI)⁴⁶. Ces programmes sont principalement destinés à garantir la stabilité et la croissance économique sur des marchés en pleine transition, en particulier en vue de préparer leur adaptation à la Zone de Libre Commerce de l'an 2010, afin que les Pays Associés Méditerranéens soient préparés pour la libre circulation des biens et des flux de capital.

Malgré le grand effort réalisé, la réalité sociale et économique dans bien des Pays Associés Méditerranéens est loin d'être la plus favorable. La croissance observée au cours des dernières années dans certaines économies des Pays Associés Méditerranéens⁴⁷, ne s'est traduite ni en réduction du niveau de chômage chronique de certaines économies⁴⁸ ni en diminution des déséquilibres entre le nord et le sud de la Méditerranée⁴⁹.

Il existe plusieurs facteurs susceptibles d'expliquer cette situation de déséquilibre:

⁴⁵ Pour la période 2000-2006, le programme compte sur un budget global de 5,350 milliards d'euros

⁴⁶ Pour la période 2000-2006, la BEI va destiner un total de 7,424 milliards d'Euros

⁴⁷ Une moyenne de 1,6 % du PIB en l'an 2002 qui s'est élevée jusqu'au 3,5% en 2003. Source : "Economic Review of EU Mediterranean Partners". Direction Générale des Affaires Economiques et Financières. Commission Européenne. Janvier 2003. Mars 2004.

⁴⁸ Le nombre officiel des personnes sans emploi monte jusqu'à des niveaux de 10 % à 15 % et atteint pratiquement le 30 % dans des pays comme Palestine (27,5 %).

⁴⁹ La moyenne des revenus per capita dans 9 des 12 Pays Associés Méditerranéens est de 2 100 dollars américains, tandis que dans l'Union Européenne, elle est de 20 800 dollars américains. Source : "The Economic situation of the Mediterranean Countries". Banque Européenne d'Investissement. 2003

1. Instabilité politique et sociale.

- Perception de la région euro-méditerranéenne comme un environnement instable, en raison de facteurs tels que les suivants :
 - Conflits belliqueux dans certains pays de la région (Palestine)
 - Forte croissance démographique qui ne s'accompagne pas d'une croissance économique permettant la génération d'espérance de vie dans la région.
 - Dévaluation de l'image du monde musulman après les attentats terroristes.

2. Détérioration du milieu des entreprises

- Il existe un faible cadre régulateur de l'activité des entreprises et une forte intervention de l'Etat dans les activités économiques. Ceci se reflète dans le fait que l'investissement privé est à peine deux fois plus grand que l'étatique, une proportion qui est éloignée de la moyenne des économies de l'OCDE (jusqu'à six fois plus grand) et des pays de l'est asiatique (près de cinq fois plus grand).
- Dépendance économique excessive de secteurs clef, comme le secteur pétrolier (par exemple, la baisse des prix du pétrole entraîne des déséquilibres dans les comptes des Etats, en raison d'une baisse des revenus de devises) ou le tourisme (par exemple, la baisse de l'affluence touristique dans les pays de la région à la suite des attentats du 11 septembre, ou la guerre en Irak, provoquent une baisse des revenus par visiteur) mettant en évidence un manque de diversification des entreprises qui favorisent les sources de création de richesse.

3. Faible qualification du capital humain.

- Il existe un taux d'analphabétisme élevé chez les adultes, en particulier parmi la population féminine (Algérie 35 % (46 % chez les femmes), 46 % en Egypte (58 % des femmes), 53 % au Maroc (66 % des femmes) par exemple)⁵⁰ et un faible niveau des systèmes d'éducation ainsi qu'un manque d'adaptation de l'éducation formelle aux besoins du marché du travail.

Les gouvernements des Pays Associés Méditerranéens adoptent des mesures politiques permettant l'ouverture de leurs marchés, et une plus grande dérégulation de certains secteurs dominés par les monopoles de l'Etat.

⁵⁰ Source : Banque Européenne d'Investissement.

Néanmoins, l'opinion publique dans les Pays Associés Méditerranéens craint que la création d'une zone de libre commerce ne puisse toucher les fragiles structures productives privées de leurs pays ; d'autant plus si l'on tient compte que les accords d'association ne permettent pas l'accès aux marchés européens des produits pour lesquels ils sont compétitifs (produits agricoles, industrie textile, par exemple).

Pour cela, et face à l'irréversibilité de ces procédés d'ouverture, les Pays Associés Méditerranéens déploient leurs efforts pour renforcer le secteur privé et poursuivre les politiques de réforme spécialement destinées à la privatisation de secteurs économiques même sous contrôle public.

Quelles réponses peut apporter l'Economie Sociale ?

La valeur ajoutée offerte par les entreprises de l'Economie Sociale est leur capacité à impliquer les personnes dans des projets économiques compétitifs qui garantissent la prestation de biens ou de services d'intérêt général à leurs bénéficiaires ou qui couvrent les besoins élémentaires de la population, tout en générant des richesses au sein des communautés où elles réalisent leurs activités, et où l'investisseur traditionnel n'arrive pas.

L'Economie Sociale est un facteur fondamental dans la promotion de l'esprit d'entreprise et d'un secteur privé qui renforce la création d'un tissu d'entreprises diversifié et autochtone, qui génère des emplois de qualité dans le propre territoire, selon des critères de solidarité et d'intérêt général.

Conformément aux conclusions de la Conférence Européenne de Salamanque sur "L'Economie Sociale en tant qu'instrument d'intégration et de cohésion sociale"⁵¹, ce type d'entreprises répond à des besoins tels que :

⁵¹ 27 et 28 mai 2002, Salamanque (Espagne). Ces conclusions ont été approuvées par la Conférence Permanente Européenne - Coopératives, Mutuelles, Associations et Fondations (CEP-CMAF), en représentation de l'Economie Sociale à l'échelon européen et par des responsables gouvernementaux chargés d'affaires relatives à l'Economie Sociale dans 11 Etats membres de l'Union Européenne.

1. La **création d'emploi**, en générant des postes de plus grande stabilité et qualité.

Mondragón Corporación Cooperativa - (MCC)

“MONDRAGÓN CORPORACIÓN COOPERATIVA” (Espagne) est l'une des neuf premières entreprises espagnoles qui, depuis leur création, ont guidé leur activité suivant les principes coopératifs de démocratie, participation et solidarité. Actuellement, elle regroupe 147 coopératives et emploie près de 70 000 personnes. La Corporation englobe des coopératives de production industrielle (dans des secteurs comme l'automobile, les composants, la construction, l'équipement industriel, les produits ménagers, l'ingénierie de biens d'équipement, les machines outils), de distribution, de secteurs industriels et de services alimentaires ; de banque coopérative, d'assurances et de prévision sociale et possède plusieurs centres de formation (y compris une université), ainsi que ses propres centres de recherche. (<http://www.mcc.es>)

2. **Encourage la capacité entrepreneurse**, en favorisant l'implication personnelle à la construction sociale. Les entreprises d'Economie Sociale naissent de l'initiative d'un groupe de personnes qui partagent un projet économique commun ; à cet effet, elles partagent des ressources afin de dégager un intérêt général.
3. Il s'agit d'un **facteur de cohésion et d'insertion sociale**, puisque les entreprises d'Economie Sociale travaillent en faveur de :

- L'intégration professionnelle et sociale de personnes en risque d'exclusion en raison de leurs difficultés spécifiques.

Les Entreprises d'insertion et les Centres Spéciaux d'Emploi

En France, depuis les années soixante-dix, il existe des entreprises qui se consacrent à l'insertion de **personnes exclues** du marché du travail ou ayant de grandes difficultés à être employées dans l'activité productive. Ce sont les fameuses **« entreprises d'insertion »**, dont le nombre s'est accru de 250 % entre les années 1990 et 1996 (Source : « Les entreprises d'insertion en Espagne. Un cadre d'apprentissage ». Luis M^a López Aranguren Marcos. Conseil Economique et Social d'Espagne). Leur grande valeur sociale consiste à insérer dans la vie active des personnes montrant des circonstances personnelles spéciales (anciens toxicomanes, anciens détenus, etc.) à travers des activités économiques telles que la sous-traitance (petit assemblage, menuiserie) ou le recyclage. Dans le secteur des **personnes à handicap** en Espagne, il convient de souligner la figure des **« Centres Spéciaux d'Emploi »** qui ont pour mission l'intégration socioprofessionnelle de ces collectivités. Ces centres se consacrent à des activités telles que le nettoyage, la teinturerie, les montages, arts graphiques ou la manutention. Par ex., l'Organisation Nationale des Aveugles Espagnols (ONCE) a créé le GROUPE FUNDOSA, qui a pour mission l'intégration professionnelle de ces personnes à travers des entreprises qui agissent dans une grande variété de secteurs (commerce de détail, nouvelles technologies de l'information, consulting en ressources humaines, sous-traitance industrielle). En 2002, le GROUPE FUNDOSA comptait sur 115 entreprises, dont 69 étaient des Centres Spéciaux d'Emploi, dans lesquels travaillaient 11 500 personnes, dont 7 878 étaient des handicapés. Pour sa part, l'Association FEAPS pour l'Emploi de Personnes atteintes de Retard Mental (AFEM) est une association d'entreprises qui regroupe 97 Centres Spéciaux d'Emploi dans lesquels travaillent 4 200 personnes à handicap psychique.

- Favorise la **fixation de population dans des zones géographiques où l'économie traditionnelle est absente.**

Le rôle de l'Economie Sociale dans le développement rural

Les coopératives agricoles jouent un rôle primordial, aussi bien en Europe que dans les Pays Associés Méditerranéens, pour procurer aux petits exploitants les moyens pour continuer à développer leurs activités dans les zones rurales. Les coopératives agricoles européennes ont acquis de grandes connaissances en matière de gestion de ressources aquifères, d'amélioration des systèmes de production (techniques d'irrigation, lutte contre la désertification, incorporation de normes de qualité, contrôle sanitaire) pour ainsi permettre l'adaptation des petits exploitants aux nouvelles exigences du marché et accroître la capacité de production des entreprises qui assurent la création de ressources, de richesses et d'opportunités dans les zones où elles sont implantées, sans besoin d'émigrer vers d'autres régions plus prospères. Les petites communautés rurales peuvent être soutenues par les programmes de formation que les propres coopératives mettent en marche, l'Economie Sociale agissant également comme un moyen pour régulariser le travail informel ou pour générer des fonds propres, comme c'est le cas à l'origine du Crédit Agricole (Par ex., la CAISSE NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE DU MAROC).

- Favorise l'**intégration sociale des immigrés.**

L'Economie Sociale et l'Immigration

L'ASSOCIATION DES AMIS ET FAMILLES DES VICTIMES DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE du Maroc, promeut la création de petits commerces dirigés par de jeunes maghrébins présentant le risque de se lancer dans l'immigration illégale. Egalement à l'échelon européen, l'Economie Sociale joue un rôle important. Dans la région de Brescia (Italie), 76 coopératives ont été constituées par des citoyens extra-communautaires entre 1990 et le premier semestre de l'an 2000 (source : Immigranti e Cooperazione a Brescia. Confcooperative Brescia. Octobre 2000), l'Economie Sociale se révélant être un moyen adéquat pour organiser le travail indépendant de la population immigrée dans les sociétés d'accueil.

4. L'Economie Sociale répond aux **nouveaux besoins sociaux**

- En couvrant les **insuffisances de protection sociale** que le marché traditionnel ne peut couvrir dans le cas de collectivités telles que les handicapés, immigrés, jeunes, travailleurs indépendants ou chômeurs de longue durée.

La **FÉDÉRATION DE TUNIS DE SOLIDARITÉ SOCIALE (FTSS)** est une association sans but lucratif qui travaille dans le domaine des micro-crédits pour lutter contre l'exclusion et la marginalisation de groupes sensibles (femmes et jeunes) en facilitant l'accès au crédit et en mettant en œuvre des actions d'insertion et de promotion.

La **FONDATION PM40** de Séville (**Espagne**) a pour objet de représenter et de conseiller les chômeurs ainsi que de négocier, proposer et développer des mesures pour la recherche active d'un emploi.

En **Italie**, le consortium des coopératives de formation **IL PUNTO-FORCOOPE** de Trévise et la **FONDATION CESAR** ont créé en 1998 un centre qui se consacre spécifiquement à la formation, l'orientation, l'information et la recherche, pour faciliter la recherche d'un emploi par les femmes.

- Couverture complémentaire des **services non offerts par la protection traditionnelle**, comme par exemple les services de proximité, les mutuelles de prévision sociale, les activités d'initiative sociale, la formation professionnelle, ou l'insertion professionnelle, etc. ; ou l'attention à l'amélioration culturelle et d'emploi des loisirs dans les zones suburbaines et rurales.

En **Italie**, les **coopératives sociales** gèrent des centres diurnes ou permanents (centres socio-éducatifs pour handicapés, foyers pour personnes âgées, communautés ou installations pour malades mentaux, centres de désintoxication pour toxicomanes, clubs des jeunes) et des services sociaux pour personnes âgées ou handicapés (transport, réfectoires, service à domicile).

En **France**, les **mutuelles** offrent des services de santé couvrant un total de 36 millions de personnes et gèrent plus de 2 000 centres (centres optiques, dentaires, services pour le troisième âge, centres de services et de vacances, centres d'attention médicale, centres de soins mentaux, centres pour les personnes handicapées, pharmacies, services pour l'enfance).

En **Grèce**, les « **Kapis** » sont des associations qui, encouragées par les administrations locales, offrent des services pour les personnes du troisième âge (attention médicale, physiothérapie, ergothérapie, excursions, conférences). Elles servent également à impliquer cette collectivité dans la vie de la communauté municipale (prévention des incendies, collecte de sang).

Au Portugal, les Institutions Particulières de Solidarité Sociale (IPSS) sont des associations qui assurent 81 % des services sociaux publics. En 1995, 3 000 IPSS employaient 44 000 personnes et mobilisaient 27 000 volontaires.

- L'Economie Sociale aborde l'**action économique dans la globalisation** depuis une perspective de solidarité liée à la croissance économique, la cohésion sociale et en aidant les entreprises à l'application du principe de leur responsabilité sociale, pour garantir leur sensibilité vis-à-vis de l'environnement et le caractère éthique de leurs relations.

D'importants établissements bancaires ont leur origine dans la banque coopérative. Tel est le cas de la « BANQUE POPULAIRE DU MAROC », au **Maroc**, qui, parmi ses objectifs en qualité d'établissement financier, inclut l'encouragement du développement de l'Economie Sociale dans son pays. Dans ce pays, il existe également des établissements tels que « l'Association Marocaine de Solidarité et de Développement » qui promeut la création de banques rurales à travers

En matière de **formation et éducation**, le secteur associatif des Pays Associés Méditerranéens joue un rôle important dans l'éradication de l'analphabétisme. En Europe, on remarque l'expérience des coopératives d'enseignement⁵² et des Universités Coopératives, qui peut être transmise pour améliorer les systèmes éducatifs des Pays Associés Méditerranéens ainsi que la qualification professionnelle des travailleurs de l'Economie Sociale dans ces pays, et réduire les niveaux de chômage.

En Espagne, deux exemples d'Universités Coopératives sont à signaler :

- L'Ecole Universitaire Florida (Valence) qui compte actuellement sur une équipe de plus de 130 enseignants et une moyenne de 3 700 élèves par an.(web : www.florida-uni.es)
- L'Université de Mondragón (Pays Basque), qui fait partie de Mondragón Corporación Cooperativa. Elle possède près de 4 000 élèves. Il convient de citer le projet ALECOP, dont l'objectif est d'intégrer, dans l'environnement professionnel et des entreprises, les étudiants de la sphère universitaire coopérative (Sciences Humaines, Sciences de l'Entreprise et Ingénierie), tout en leur donnant les moyens économiques de poursuivre leur formation académique. (web :

L'Economie Sociale possède une incidence particulière sur la lutte contre la pauvreté et la création de richesses, par l'établissement de projets qui développent la capacité endogène des territoires, aussi bien dans les pays de l'Union Européenne que dans les Pays Associés Méditerranéens. L'Economie Sociale est une composante de la société civile organisée qui doit être prise en compte dans tous les domaines économiques et sociaux du processus euro-méditerranéen. De cette façon, l'établissement de réseaux d'organisations ou d'entreprises d'Economie Sociale euro-méditerranéennes renforcera le dialogue entre les deux rives, et le rôle de la société civile dans les Pays Associés Méditerranéens par l'action économique.

⁵² Union des Coopératives de l'Enseignement en Espagne (U.E.CO.E)

L'Economie Sociale : acteur de la Société Civile organisée dans le domaine de la Méditerranée.

Le **Sommet Euro-méditerranéen des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires**, tenu à Athènes en mars 2002, soulignait le besoin d'impliquer la société civile organisée dans le dialogue avec les associés euro-méditerranéens dans la conception des programmes indicatifs des pays de la Région. Le Sommet souligne dans ses conclusions l'importance de soutenir les entreprises, et expressément l'Economie Sociale, en tant que "force de croissance, de création d'emploi, de promotion des réformes économiques et sociales et de libéralisation progressive des marchés".⁵³

Le **Comité des Régions** de l'Union Européenne a également reconnu l'importance d'encourager la création d'associations, en tant que moyen pour favoriser le développement "d'une économie sociale et une société civile fortes" dans les pays qui participent au processus de Barcelone⁵⁴.

La **Déclaration de la Conférence Euro-méditerranéenne des Ministres des Affaires Etrangères** des 22 et 23 avril 2002 à Valence (Espagne)⁵⁵, exprime le besoin de compter sur la participation et l'engagement des gouvernements, ainsi que des sociétés et de tous les acteurs jouant un rôle dans la dimension sociale, culturelle et humaine du "Processus de Barcelone". En outre, la participation de la société civile a été élargie aux deux autres volets de la politique euroméditerranéenne (dialogue politique et de sécurité; coopération économique et financière), comme reconnu dans les conclusions de la VII^a **conférence Euro-méditerranéenne de Ministres des Affaires Etrangères** (30 et 31 Mai 2005, Luxembourg)⁵⁶.

La **Commission Européenne** lança une initiative visant à promouvoir la participation des Acteurs Non Etatiques (ANE) à la politique pour la développement⁵⁷. Cette initiative prétend encourager la participation des ANE, comme c'est le cas de

⁵³ Web: http://www.esc.eu.int/pages/fr/acs/events/euromed_060302/di%20ces25-2002%20fin%20fr.pdf

⁵⁴ Rapport du Comité des Régions sur le sujet "Associations entre les autorités locales et régionales et les organisations socio-économiques : contribution à l'emploi, au développement local et à la cohésion sociale". JO de l'U.E. Série C n° 192. du 12.8.02

⁵⁵ http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed/conf/val/concl.pdf

⁵⁶ <http://www.eu2005.lu/fr/actualites/conseil/2005/05/31euromed/euromed.pdf>

⁵⁷ Document COM (2002) 598 final sur la participation des acteurs non étatiques (ANE) dans la politique de développement, du 7.11.2002

l'Economie Sociale, au processus de prise de décisions à l'échelon national, à l'engagement des principes démocratiques, ainsi qu'à la préparation de la Stratégie de Développement National de la part des Gouvernements nationaux et des Documents de Stratégie Nationale de la CE, de sorte à contribuer à la prise en charge des stratégies de développement par tous les bénéficiaires, la consolidation progressive d'Institutions démocratiques responsables et solides, le plein exercice de la citoyenneté et à faciliter la création d'associations entre le secteur public et privé, en obtenant en échange une plus grande viabilité des stratégies de développement.

La Commission signale en outre qu'il faut prendre en considération les capacités des ANE, en les dotant des ressources financières nécessaires et en leur apportant de l'aide pour le développement de capacités dans les domaines les plus sensibles: réduction de la pauvreté, bon gouvernement et développement durable, qui sont des objectifs auxquels l'Economie Sociale contribue clairement. De même, le document de la Commission insiste sur le fait que pour l'accès au financement communautaire, les ANE doivent être des structures organisées, bien définies, respectant les principes démocratiques, transparents et responsables et maintenant leur indépendance vis-à-vis de l'Etat et de l'Administration ; caractéristiques intrinsèques des entreprises et entités de l'Economie Sociale, ainsi que des organisations qui les représentent.

Au cours des dernières années, se sont générées des initiatives des organisations d'Economie Sociale ayant la vocation de travailler dans la région euro-méditerranéenne et de générer des ponts entre les deux rives : ce sont les cas du **Réseau Euro-méditerranéen de l'Economie Sociale (ESMED)**⁵⁸ sur la rive nord et de l'**Institut Méditerranéen de l'Economie Sociale (IMES)** en Tunisie, sur la rive sud. Ces initiatives conduisent à la création de plates-formes de coordination des différentes formules de l'Economie Sociale, pour une meilleure action conjointe et un meilleur dialogue avec les pouvoirs publics et l'établissement de ponts de dialogue et de coopération entre les organisations d'Economie Sociale, inexistantes dans la région jusqu'à ce jour.

Les Ministres des Affaires Étrangères des 35 pays reconnut dans les conclusions de la Conférence Euroméditerranéenne de Luxembourg du Mai 2005, le rôle que l'économie sociale joue dans la croissance économique et principalement dans la création d'emploi.

⁵⁸ Pour de plus amples informations sur les membres et leurs activités, se reporter à l'annexe sur la présentation du Réseau Euro-méditerranéen de l'Economie Sociale (ESMED).

Les membres du Réseau ESMED considèrent que:

1. Les organisations qui représentent les entreprises et les entités de l'Economie Sociale, aussi bien dans les pays de l'Union Européenne que dans les Pays Associés Méditerranéens, soient prises en compte par les pouvoirs publics (nationaux et communautaires) dans la définition des stratégies pour le développement dans chaque pays et au niveau de la région euro-méditerranéenne, en particulier dans les pays où il existe une forte présence d'organisations de l'Economie Sociale.
2. L'Economie Sociale soit incluse parmi les priorités de travail des prochains programmes Indicatifs nationaux et regional, de façon à renforcer tout spécialement les capacités des organisations représentatives de l'Economie Sociale dans les Pays Associés Méditerranéens, en accroissant leur capacité d'action en tant qu'acteur social qui collabore activement aussi bien avec les pouvoirs publics des Pays Associés Méditerranéens qu'avec la Commission Européenne et les représentants des Etats membres.
3. Soient établies des mesures permettant le renforcement et le professionnalisme d'organisations assurant le transfert des connaissances et le soutien de la part des organisations d'Economie Sociale européennes vis-à-vis de leurs homologues des Pays Associés Méditerranéens, ainsi que le dialogue constant entre les rives Sud et Nord, comme c'est le cas du Réseau Euro-méditerranéen de l'Economie Sociale.

En ce sens, le Réseau Euro-méditerranéen de l'Economie Sociale (ESMED) s'engage à travailler en faveur du développement de projets permettant la réduction des différences entre le Nord et le Sud de la Méditerranée, en collaborant avec les Délégations de la Commission Européenne et les pouvoirs publics des pays de l'Union Européenne et de la Méditerranée, ainsi qu'avec les Institutions Communautaires concernées, en apportant sa collaboration pour assurer la stabilité dans la région, en faisant place à une participation active des citoyens dans les processus de réforme économique et sociale de leurs pays respectifs, en favorisant le dialogue entre les cultures et les civilisations et en créant des opportunités dans la vie économique pour les secteurs sociaux les plus exclus (femmes, jeunes, immigrés, handicapés).

Charte des Principes de l'Economie Sociale

Conférence Européenne Permanente - Coopératives, Mutuelles,
Associations et Fédérations (CEP - CMAF)

PRESENTATION
du
RÉSEAU EUROPÉEN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (ESMED)